



Détournement de site internet

Par iustitia

Bonjour,

Notre association a constaté ce matin que son site internet avait été détourné au profit d'une association semblable, mais exerçante cotée suisse. Ils ont réussi à obtenir les droits d'administrateur et on pu demander les accès de l'hébergement et du nom de domaine à notre hébergeur sans notre consentement. Ils ont ainsi supprimé notre site et mis en place une redirection pour que lorsque nos visiteurs tapent l'adresse URL de notre association, ils soient redirigés automatiquement vers la leur.

Nous souhaitons déposer plainte, mais nous ne savons pas l'intitulé exact que nous pouvons faire valoir.

Merci de votre aide.